

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 16802 Numéro SIREN : 830 918 736 Nom ou dénomination : Financière LIFE

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2020 sous le numéro de dépôt 62296

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 25-08-2020

N° DE DEPOT : 062296

N° GESTION : 2017B16802

N° SIREN : 830918736

DENOMINATION : Financière LIFE

ADRESSE : 1 rue Favart 75002 Paris

MILLESIME : 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE LIFEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 1 rue Favart 75002 PARISDurée de l'exercice précédent* 18Numéro SIRET* 8 3 0 9 1 8 7 3 6 0 0 0 2 6Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2019

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	19 077	AC	2 554	16 523
	Frais d'établissement *	CX		CQ		
	Frais de développement *	AF		AG		
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI		
	Fonds commercial (1)	AJ		AK		
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO		
	Terrains	AP		AQ		
	Constructions	AR		AS		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT		AU		
	Autres immobilisations corporelles	AV		AW		
	Immobilisations en cours	AX		AY		
	Avances et acomptes	CS		CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CU	52 084 930	CV		52 084 930
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB		BC		
	Autres participations	BD		BE		
	Créances rattachées à des participations	BF		BG		
	Autres titres immobilisés	BH	195	BI		195
	Prêts					
	Autres immobilisations financières*					
TOTAL (II)		BJ	52 104 203	BK	2 554	52 101 649
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL		BM		
		BN		BO		
		BP		BQ		
		BR		BS		
		BT		BU		
	CRÉANCES	BV		BW		
		BX	816 251	BY		816 251
		BZ	12 880 047	CA		12 880 047
	DIVERS	CB		CC		
		CD		CE		
		CF	5 841	CG		5 841
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	799	CI		799
	TOTAL (III)	CJ	13 702 939	CK		13 702 939
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	65 807 142	IA	2 554	65 804 588
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FINANCIERE LIFE</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 218 534)	DA	25 218 534	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	26	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(416 558)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	905 963	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	849 040	
		TOTAL (I)	DL	26 557 007
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	7 978 840	
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	29 801 838	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	396 468	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	828 097	
	Dettes fiscales et sociales	DY	238 628	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 708	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	39 247 581	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	65 804 588	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 534 741	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	505		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE LIFE				Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	2 300 607	FH		FI	2 300 607		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 300 607	FK		FL	2 300 607		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	50 886		
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 351 495		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 868 945		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 609		
	Salaires et traitements*					FY	358 668		
	Charges sociales (10)					FZ	147 773		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 554	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	693	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 392 245		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(40 749)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 000 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	139 213		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 139 213		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 203 410		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	1 203 410		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	935 802			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	895 053			

AT

Désignation de l'entreprise		SAS FINANCIERE LIFE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	100 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	421 608	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	521 608	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(521 608)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(532 519)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 490 709	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 584 745	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges) CERTIFIÉ CONFORME				HN	905 963	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	139 213
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	672
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			100 000			
Amortissements dérogatoires			421 608			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100 000
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	421 608
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	521 608
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	A7

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS FINANCIERE LIFE**

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III					LN		LO	LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T
		Autres participations					8U	26 321 102	8V	25 763 828
		Autres titres immobilisés					IP		IR	IS
Prêts et autres immobilisations financières					IT	195	IU	IV		
TOTAL IV					LQ	26 321 297	LR	25 763 828		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	26 321 297 <th>OH</th> <td>25 782 906</td>	OH	25 782 906		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MI		MN	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		NW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NZ		NA	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7	OW	
	Autres participations			IO		OX		OY	52 084 930	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	195	
	TOTAL IV			IB		NJ		NK	52 085 125	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			II		OK		OL	52 104 203		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE LIFE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

A T

Désignation de l'entreprise SAS FINANCIERE LIFENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	2 554	EM		EN	2 554
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF		PG		PH	
Terrains			PI	PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	QE		QF		QG	
	Matériel de transport		QH	QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers		QP	QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	OP	2 554	OQ		OR	2 554

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL	421 608					NM					NO	421 608	
Total général (I+II+III+IV)		NP	421 608	NQ	NR		NS	NT		NU		NV	421 608		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	421 608	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	421 608			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS FINANCIERE LIFE**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 427 432	TM 421 608	TN	TO 849 040
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z 427 432	TS 421 608	TT	TU 849 040
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	02	03	04
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C 427 432	UB 421 608	UC	UD 849 040
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ 421 608	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C G I					IO

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FINANCIERE LIFE				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	195	UV		UW	195			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	816 251		816 251					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 000		2 000					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	211 657		211 657					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	212 571		212 571					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	12 273 818		12 273 818					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	180 000		180 000					
	Charges constatées d'avance		VS	799		799					
	TOTALUX			VT	13 697 292	VU	13 697 097	VV	195		
RENOIS	(1)	Montant des	VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	7 978 840						7 978 840		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	505		505						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	29 801 333		3 067 333		10 734 000		16 000 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	828 097		828 097						
Personnel et comptes rattachés		8C	47 556		47 556						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	39 953		39 953						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	141 218		141 218						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 899		9 899						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	396 468		396 468						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 708		3 708						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX			VY	39 247 581	VZ	4 534 741	10 734 000		23 978 840		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	23 046 761	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	2 198 667	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE LIFE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 65 804 588 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 905 964 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

AT

FINANCIERE LIFE

Société par actions simplifiée au capital de 25 218 534 euros

Siège social : 1, rue Favart

75002 Paris

830 918 736 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 21 JUILLET 2020

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Conformément à la loi et à nos statuts, il est proposé à l'assemblée d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

Bénéfice comptable :	905 963,83 €
A l'apurement des pertes antérieures :	416 558,14 €
A la réserve légale :	45 298,19 €
Le Solde, soit :	444 107,50 €

Pourrait être affecté au poste « autres réserves ».



CERTIFIE CONFORME

FINANCIERE LIFE

Société par actions simplifiée au capital de 25 218 534 euros

Siège social : 1, rue Favart

75002 Paris

830 918 736 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 21 JUILLET 2020

(exercice clos le 31 décembre 2019)

- RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Conformément à la loi et à nos statuts, il est proposé à l'assemblée d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

Bénéfice comptable :	905 963,83 €
A l'apurement des pertes antérieures :	416 558,14 €
A la réserve légale :	45 298,19 €
Le Solde, soit :	444 107,50 €

Pourrait être affecté au poste « autres réserves ».



CERTIFIE CONFORME

FINANCIERE LIFE

Société par Actions Simplifiée

1, rue Favart
75002 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

90, rue Carnot
86000 POITIERS

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

FINANCIERE LIFE

Société par Actions Simplifiée

1, rue Favart
75002 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés de la société FINANCIERE LIFE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE LIFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité de direction le 9 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés le 9 juillet 2020 et adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

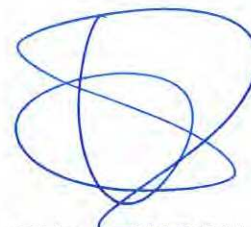
Poitiers et Paris-La Défense, le 10 juillet 2020

Les Commissaires aux comptes



Jean-Pierre NAUDIN

Deloitte & Associés



Thierry QUERON

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	19 078	2 554	16 523	
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	52 084 931		52 084 931	26 321 102
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	195		195	195
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	52 104 204	2 554	52 101 649	26 321 297
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	816 251		816 251	543 275
Autres créances	12 880 047		12 880 047	7 228 432
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 842		5 842	
Charges constatées d'avance (3)	799		799	2 552
TOTAL ACTIF CIRCULANT	13 702 939		13 702 939	7 774 259
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	65 807 143	2 554	65 804 588	34 095 557
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 218 534	16 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	26	12
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-416 558	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	905 964	-416 558
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	849 041	427 433
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 557 007	16 110 886
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	7 978 841	5 098 748
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 801 839	11 839 687
Emprunts et dettes financières diverses (3)	396 468	366 807
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	828 098	488 870
Dettes fiscales et sociales	238 628	190 559
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 708	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	39 247 581	17 984 670
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	65 804 588	34 095 557
(1) Dont à plus d'un an (a)	34 712 841	15 598 747
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 534 741	2 385 924
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	506	6 355
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 300 608		2 300 608	2 185 122
Chiffre d'affaires net	2 300 608		2 300 608	2 185 122
Production stockée			50 886	
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				41
Autres produits			2	19
Total produits d'exploitation (I)			2 351 496	2 185 182
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 868 946	2 069 563
Impôts, taxes et versements assimilés			13 609	5 716
Salaires et traitements			358 669	378 575
Charges sociales			147 774	153 655
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 554	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			693	10
Total charges d'exploitation (II)			2 392 245	2 607 519
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-40 749	-422 337
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 000 000	750 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			139 213	140 171
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 139 213	890 171
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 203 411	1 015 501
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 203 411	1 015 501
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			935 802	-125 331
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			895 053	-547 668

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	100 000	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	421 608	427 433
Total charges exceptionnelles (VIII)	521 608	427 433
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-521 608	-427 433
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-532 519	-558 542
Total des produits (I+III+V+VII)	4 490 709	3 075 353
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 584 745	3 491 911
BENEFICE OU PERTE	905 964	-416 558
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	139 213	140 171
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FINANCIERE LIFE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 65 804 588 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 905 964 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation:

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Frais d'augmentation de capital : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

1. Intégration fiscale

A compter du 13 juillet 2017, la SAS Financière Life entre dans le périmètre d'intégration fiscale du Groupe Financière Life. Elle agit en qualité de tête de groupe. Les différentes filiales qui ont signées la convention d'intégration fiscale entrent dans le périmètre au 1er janvier 2018 et sont les suivantes :

- la société AQUITAINE ASSISTANCE,
- la société ASSISTANCE RHONE ALPES,
- la société ASSISTANCE RISQUES MAJEURS,
- la société ASSISTANCE VAL DE LOIRE,
- la société AUVERGNE ASSISTANCE,
- la société BRETAGNE ASSISTANCE,
- la société CENTRE LOIRE ASSISTANCE,
- la société LIMOUSIN ASSISTANCE,
- la société MIDI PYRENEES ASSISTANCE,
- la société NORMANDIE MAINE ASSISTANCE,
- la société PAYS BASQUE ASSISTANCE,
- la société PAYS DE LOIRE ASSISTANCE,
- la société POITOU CHARENTES ASSISTANCE,
- la société POITOU CHARENTES BATIMENT,
- la société SUD OUEST ASSISTANCE,
- la société VA DEVELOPPEMENT,
- la société VET9,
- la société VITALE ASSISTANCE

A compter du 1er janvier 2019, la SAS Financière Life entre dans le périmètre d'intégration fiscale du Groupe Financière Life. Elle agit en qualité de tête de groupe. Les différentes filiales qui ont signées la convention d'intégration fiscale sont les suivantes :

- la société ASSISTANCE ILE DE FRANCE
- la société ASSISTANCE LANGUEDOC ROUSSILLON

2. Consolidation

La société consolidante est la SAS Financière Life - 1 rue Favart - 75002 Paris.

3. Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé parmi les charges de l'exercice s'élève à 42 574 euros.

4. Engagement de départ à la retraite

Les hypothèses retenues pour calculer l'engagement de retraite au 31 décembre 2019 sont indiquées ci-dessous. Elles concernent l'ensemble du personnel :

- Augmentation annuelle des salaires : 1 %
- Taux de rotation : 1 %
- Taux d'actualisation : 0.77 %
- Départ : 65 ans à l'initiative du salarié
- Taux de charges patronales : 40 % pour les cadres
- Table de mortalité : TH/TF 00-02.

Faits caractéristiques

- Méthode de calcul retenue : rétrospective prorata temporis.

En fonction de ces hypothèses, la dette actuarielle au 31 décembre 2019 est de 20 228 euros.

5. Convention de prêt

La société a signé une convention de prêt avec sa filiale Vitale Assistance. Ces avances de trésorerie d'un montant de 5 379 188 euros ont été rémunérées au taux de 1.32%.

La société a signé une convention de prêt avec sa filiale 3ID. Ces avances de trésorerie d'un montant de 5 709 264 euros ont été rémunérées au taux de 1.32 %.

6. Obligations convertibles en actions

L'emprunt 1 sous forme d'obligations convertibles en actions d'un montant en principal s'élève à 4 500 000 euros

- Nombre d'obligation : 4 500 000 de 1 euro chacune
- Date d'émission : 26 juillet 2017
- Date d'échéance : 26 juillet 2027

L'emprunt 2 sous forme d'obligations convertibles en actions d'un montant en principal s'élève à 2 281 466 euros

- Nombre d'obligation : 2 281 466 de 1 euro chacune
- Date d'émission : 30 avril 2019
- Date d'échéance : 26 juillet 2027

7. Eléments concernant les entreprises liées

- Participations Vitale Assistance soit 26 321 102 euros
- Participations 3ID soit 25 763 829 euros
- Clients et compte rattachés soit 816 251 euros
- Autres créances soit 12 273 819 euros
- Emprunts et dettes financières diverses soit 396 468 euros
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés soit 749 370 euros
- Fournisseurs débiteurs soit 180 000 euros
- Production vendue soit 2 300 608 euros
- Autres achats et charges externes soit 1 646 540 euros
- Revenus des prêts : 139 213 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		19 078		19 078
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		19 078		19 078
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	26 321 102	25 763 829		52 084 931
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	195			195
Immobilisations financières	26 321 297	25 763 829		52 085 126
ACTIF IMMOBILISE	26 321 297	25 782 906		52 104 204

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 078		25 763 829	25 782 906
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	19 078		25 763 829	25 782 906
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	16 523	20,00
Total	16 523	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire sur les frais d'acquisition des titres de participation.

Le montant des frais d'acquisition des titres de participation de Vitale Assistance s'élève à 1 488 673 euros hors taxes. La durée d'amortissement est sur 5 ans.

Le montant des frais d'acquisition des titres de participation de 3ID s'élève à 922 733 euros hors taxes. La durée d'amortissement est sur 5 ans.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
GRUPE 3ID 26360 ST MARCEL LES VALENCE	1 435 113	6 709 843	100,00	1 124 690
SAS VITALE ASSISTANCE 75002 PARIS	5 159 960	3 280 650	100,00	1 760 818
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	52 084 930	52 084 930	11 088 451		2 000 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		2 554		2 554
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		2 554		2 554
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE		2 554		2 554

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 13 697 293 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	195		195
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	816 251	816 251	
Autres	12 880 047	12 880 047	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	799	799	
Total	13 697 293	13 697 098	195
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	560 378
Fournisseurs - RRR à obtenir	180 000
Total	740 378

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 218 534,00 euros décomposé en 25 218 534 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	16 100 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	9 118 534	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	25 218 534	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	427 433	421 608		849 041
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	427 433	421 608		849 041
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		421 608		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 39 247 581 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	7 978 841			7 978 841
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	506	506		
- à plus de 1 an à l'origine	29 801 333	3 067 333	10 734 000	16 000 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	828 098	828 098		
Dettes fiscales et sociales	238 628	238 628		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	400 176	400 176		
Produits constatés d'avance				
Total	39 247 581	4 534 741	10 734 000	23 978 841
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 046 761			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 198 667			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parv	148 940
Ffnp-gy	29 172
Ffnp-deloitte	18 362
Banque interets courus a payer	506
Personnel prov. congés payés	47 557
Charges sociales / c.payés	20 031
Etat - autres charges à payer	5 977
Formation continue cap	1 984
Credit div.charges a payer	3 708
Total	276 237

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	799		
Total	799		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 288 608		2 288 608
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	12 000		12 000
TOTAL	2 300 608		2 300 608

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

Le résultat financier se ventile de la manière suivante :

Produits financiers :

- Produits de participations : 2 000 000 euros.
- Produits financiers concernant les entreprises liées : 139 213 euros.

Charges financières :

- Intérêts des emprunts : 1 163 127 euros.
- Autres charges financières : 38 585 euros.
- Intérêts bancaires : 1 699 euros.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le contexte inédit de la crise sanitaire mondiale (COVID 19), le Groupe FINANCIERE LIFE s'est inscrit dans le dispositif d'accompagnement annoncé par le Gouvernement et a demandé à bénéficier, des mesures de délais de paiement sur les charges sociales et fiscales.

L'ensemble des mesures d'accompagnement et de protection des salariés du groupe, et de la préservation de l'emploi (Télétravail, chômage Partiel...) ont été mises en œuvre. FINANCIERE LIFE a également mis en œuvre les mesures nécessaires pour assurer son niveau de trésorerie sur l'année à venir (gel des remboursements d'emprunts avec décalage des échéanciers, utilisation des lignes de découvert, sollicitation des Prêts Garantis par l'Etat (PGE), du prêt « Atout » BPI.

Pour faire face à l'impact sur son activité, le Groupe FINANCIERE LIFE a aussi mis en place un plan de réduction des coûts et des investissements qui permettra de préserver la trésorerie.

Dans ce contexte sans précédent, et en l'absence d'horizon défini de l'ampleur et de la fin de cette pandémie, le Groupe n'est pas à ce jour en mesure de communiquer précisément les conséquences de ces événements sur son chiffre d'affaires, son résultat et sa trésorerie

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	5	